

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUIN 2020

Monsieur COMBES Georges, doyen de l'assemblée ouvre la séance à 18 heures trente.

Présents : Georges COMBES, Eric BLANC, Anne- Sophie LEDOYEN, Alain CECCHINATO, Annick GREGOIRE, Marjolaine TROCHON, Marie-Line AGUAS, Christine MARTINEZ, Laurent CRESSEND, Nelson RANDRIAMANALINA, Benoit LEROUX, Karine PRIOLEAU, Bilal HAMMOUDI, Justin ROCHETTE, Delphine CARDONA.

-1- Election du Maire :

M. Georges COMBES, donne lecture des articles règlementaires, sollicite 2 assesseurs : Mme Marjolaine TROCHON et M. Benoit LEROUX acceptent de constituer le bureau.

M. COMBES Georges est le seul candidat. Il invite les conseillers municipaux à passer au vote. Le dépouillement donne le résultat suivant : 15 votes – 1 bulletin blanc – 14 exprimés.

M. Georges COMBES ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

-2- Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de déterminer le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Le conseil municipal, décide de maintenir le nombre de 4 postes d'adjoints.

-3- Election des adjoints

Monsieur le Maire précise que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions règlementaires.

Après un appel de candidature, Monsieur le Maire présente une liste menée par Mme Anne-Sophie LEDOYEN.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 00
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

La liste Anne-Sophie LEDOYEN ayant obtenu 15 voix donc la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

- Mme Anne-Sophie LEDOYEN 1^{ère} adjointe au Maire
- M. CECCHINATO Alain 2^e adjoint au Maire
- Mme GREGOIRE Annick 3^{ème} adjointe au Maire
- M. BLANC Eric 4^{ème} adjoint au Maire

La séance est levée à 19 heures